



Réunion Conseil Municipal

Jeudi 4 Mai 2017

Compte Rendu de Séance

Présents : 8

Excusés : 3 Martine MANCHON, Damien TROUILLOT, Philippe COULON.

Absents : 0

Le Président ouvre la séance à 20 h 00

Secrétaire de séance : Nelly ROUSSY

Le Président donne lecture du dernier compte-rendu de séance en date du 24 Mars 2017.

Ordre du jour

I Vote des comptes administratifs et de gestion

Le Maire donne la parole à Pierre HUOT, 1^{er} adjoint, afin de présenter à l'assemblée les différents comptes administratifs, à savoir :

- CA du Budget « CCAS »
- CA du Budget « EAU-ASSAINISSEMENT »
- CA du Budget « PRINCIPAL

A l'issue de ces présentations, il est proposé à l'assemblée de voter ces 3 comptes administratifs, le Maire ne prenant pas part au vote.

Avis du conseil : Pour= 7 Contre= 0 Abstention= 0

Monsieur le Maire reprend le cours de la séance et soumet au vote des conseillers, les résultats retracés au sein des comptes de gestion qui sont en totale conformité avec les CA présentés plus haut.

Avis du conseil : Pour= 8 Contre= 0 Abstention= 0

II – Vote affectation des résultats

De même, il demande aux conseillers de se prononcer sur la proposition d'affecter la somme de 53 656.98 € au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » en couverture du déficit d'investissement de clôture.

Avis du conseil : Pour= 8 Contre= 0 Abstention= 0

III – Présentation des modifications fiscales Commune/EPCI

Le Maire présente les conséquences de la loi « Notré »

- Restructuration du territoire intercommunal avec l'accueil des Communautés de Communes voisines.
- Transfert de certaines compétences à compter du 1^{er} Janvier 2017.

Le financement de ces nouvelles compétences se traduit par une hausse de la fiscalité de la CCDB.

A l'aide du diaporama, il présente différentes simulations concernant une nécessaire recherche de neutralité fiscale entre l'EPCI et la commune. Ce qui entraîne de fait, la proposition « *politique* » du Maire, aux conseillers municipaux présents, de procéder à une baisse de la fiscalité communale.
A l'issue d'un débat objectif et constructif, l'assemblée délibère sur la décision suivante :

Une baisse des taux communaux, à savoir :

- Taxe d'habitation

➤ Taux actuels	13.53%	Taux votés 2017	8.00%
----------------	---------------	-----------------	--------------
- Taxe foncière (Bâti)

➤ Taux actuels	7.28%	Taux votés 2017	4.50%
----------------	-------	-----------------	-------
- Taxe foncière (non bâti)

➤ Taux actuels	14.06%	Taux votés 2017	8.50%
----------------	--------	-----------------	-------

Avis du conseil : Pour= **8** Contre= **0** Abstention= **0**

IV – Présentation et vote du budget primitif

Consécutivement au débat ci-dessus, le Maire présente l'ensemble des budgets « Principal et Eau-Assainissement » avec application des décisions fiscales correspondantes.

Vote des budgets 2017

Budget Principal

Avis du conseil : Pour= **8** Contre= **0** Abstention= **0**

Budget Eau-Assainissement

Avis du conseil : Pour= **8** Contre= **0** Abstention= **0**

V – Questions et Informations

Le Maire rappelle aux conseillers de se positionner sur le planning des tours de garde pour le scrutin du 7 Mai.

Il informe les conseillers que pour les élections législatives, une rotation sera mise en place afin de changer les créneaux des assesseurs au cours des journées de scrutin des 11 & 18 Juin prochains.

Le Maire demande aux « garants des bois » la situation au regard des travaux d'affouage. Les retours des comptages seront remis au Maire prochainement.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 22 heures 30.